HISTOIRE

L'histoire de notre village débute au XIIème siècle par la cession au Sieur de Signy d'un territoire alors détenu par l'abbaye de Jouarre. Ce n'est qu'à partir du XVème siècle que les deux villages de Signy et de Signets se réunissent pour la première fois. Signy est alors le village le plus important des deux. La réunion des deux bourgs ne s'est pas passée sans troubles entre les habitants des deux bourgs. Ainsi, pendant près de 400 ans, Signy et Signets vont se diviser puis se rassembler. C'est en 1792 qu'un décret va imposer aux deux villages de ne faire qu'un. L'un des dernier marquis de Montebise a décimé par vengeance le bourg de Signy suite à un différend avec ses habitants. Signy devient alors un hameau.

En 1824, l'église de Signy est détruite et celle de Signets agrandie. 1825 marque la réunion définitive des deux villages. Le village a été touché par les deux guerres mondiales du XXème siècle. Un cimetière militaire est là pour nous rappeler que notre village a été le théâtre de quelques combats durant ces deux conflits.

Signy-Signets au cours des âges

Signy-Signets, qui nous apparaît aujourd'hui comme une toute petite commune de 581 habitants, formait jadis deux paroisses distinctes : Signy et Signets, qui groupaient encore au milieu du siècle dernier 780 habitants, pour tomber à 496 en 1889. Ces deux paroisses furent unies en une seule au XVème siècle sous l'épiscopat de Louis de Melun. Tantôt unies, tantôt séparées (en 1641 on distingue le curé de Cigny du curé de Cignette), ne formant souvent, et » depuis longtemps « en 1730, qu'un seul titre de bénéfice, elles vécurent paisiblement à côté de la grande histoire. Leur vie est simple comme celle de nos ancêtres, assez monotone comme celle de tous les villages de France, groupés autour de leur seigneur. Seuls quelques petits faits viennent rompre cette monotonie. Nous les groupons ici, persuadé, cependant, d'être incomplet parce que les documents manquent.

Union définitive

Comme il n'y avait plus qu'une municipalité, il ne fallait plus qu'une paroisse avec une seule église. Jusqu'alors Signy était la paroisse principale, Signets n'avait qu'une modeste chapelle. Il faut donc agrandir. Un bas-côté très vaste est construit et l'église de Signy est détruite, en 1824. Le 2 février 1825 l'abbé Doyen, curé de Signy-Signets, bénit le nouveau maître-autel de l'église. Le 31 mai 1830 le Doyen de la Ferté vient ériger le Chemin de la Croix : de modestes tableaux avec un cadre de bois, qui seront remplacer le 28 janvier 1898 par les tableaux actuels. Le cimetière de Signy étant aussi désaffecté, il faut un cimetière commun qui est bénit le 20 juillet 1813. L'union ne va pas sans heurts. Les habitants de Signy,

pourtant décimés par la vengeance d'un des derniers marquis de Montebise qui, après un différend avec eux, achetait les maisons au fur et à mesure qu'elles étaient libres pour les raser, intentent un procès aux habitants de Signets pour leur réclamer une part de l'affouage qui leur est réparti chaque année sur la propriété communale des Uselles. Leur requête ne fut pas entendue. Il leur faudra attendre un siècle pour obtenir satisfaction.

Origine

Au XIIème siècle un territoire boisé assez important, voisin de Jouarre, est concédé à un sieur de Signy, à charge de défricher et de créer un village, de payer le cens à l'Abbaye de Jouarre et d'acquitter la dîme. Ainsi naquit Signy. Tout près un petit fief appartenait dès le courant du Xe siècle au sieur de Montguichet, qui possédait aussi la gruerie et des droits sur la forêt du Mans. Thomas de Signy crée des fermes. Sa fille, Richendis, se marie en 1229 avec Thibaut de Signets, dit Bottez. Ils eurent quatre fils : Thibaut, Jean dit Movet, Jean dit Louveau, Gilon qui devint moine de Saint-Denis, et une fille Isabelle. Dès l'origine donc, nos deux paroisses sont unies par leurs familles seigneuriales. Un petit lien les rattache au Comte de Champagne qui dispose en faveur de la dame de Signy de la gruerie du lieu et de celle des bois de Charrel. Le manoir de Montguichet (mont de la défense,) deviendra la résidence des seigneurs du fief de Signy. Certains de ces seigneurs furent célèbres et occupèrent des charges importantes : – le philosophe Jean Bodin (1520-1596), écuyer seigneur de Cigny de Montguichet, conseiller du roi des eaux et forêts de France. – Un autre Bodin, mort en 1615, écuyer tranchant. – Henri de Montnivel, bailli et gouverneur de Meaux, seigneur de Mainville de Montguichet de Signy Signets, capitaine de chevaux légers de la reine-mère, il est enterré en 1661 dans la chapelle seigneuriale de l'église Saint-Martin de Signy. Son fils aîné Antoine-Hyacinthe lui succède. – François Moulier, seigneur de Signy Signets Montguichet Plat Autel, qui a des démêlés avec son voisin, Bernard de Montebise, à propos de fiefs relevant de Plat Autel

L'école

Le premier instituteur dont on trouve le nom est M. Brochet, en 1717. Jusqu'en 1825 la commune n'a pas de bâtiment destiné à cet usage. La classe se fait dans des salles louées par la Fabrique ou la commune, quelquefois chez le maître. Ce sont des salles basses, mal éclairées, mal aérées, malsaines, tantôt celliers ou, comme avec le sieur Boitel, atelier de tisserand. On s'asseyait alors sur de simples bancs sans table, autour du métier de tisserand, pendant que l'instituteur faisait sa toile. De temps en temps il s'interrompait pour faire lire ses élèves. On écrivait et on calculait sur le banc en s'agenouillant sur la terre formant plancher. Les livres étaient simples : le psautier couvert en parchemin et entortillé dans une lanière, le premier livre venu que les enfants trouvaient chez eux, de vieux parchemins aussi difficiles à déchiffrer que peu intéressants pour les élèves. Ceux-ci fréquentaient l'école 9 mois par an de 5 à 16 ou 18 ans. La rétribution scolaire, variant de 0,35 à 0,75 suivant l'âge et le savoir de l'écolier, ne suffisait pas au maître pour vivre : de fin juin au 1er novembre, il profitait de ses vacances pour faire la moisson ou les vendanges. Sa fonction de clerc paroissial lui donnait l'avantage de porter l'eau bénite chaque dimanche dans les foyers et de recevoir en échange une belle miche que la maîtresse de maison faisait cuire tout exprès pour » Monsieur le Maître » et des provisions diverses. En 1817 il recevra pour la première

fois du Conseil une gratification de 40 francs. Et l'année suivante les cultivateurs et exploitants se verront obligés de lui remettre 33 litres de blé par charrue. L'instituteur fut recruté par le curé pendant longtemps, puis par le Maire et le curé qui avec quelques notables le nomment jusqu'en 1850. Le choix se faisant parmi ,les bons élèves de l'école qui passaient alors un examen devant M. le curé. L'essentiel de cet examen portait sur le chant ou plus exactement sur la force de la voix, le reste, savoir lire et compter était déjà plus accessoire. L'admiration des assistants aux cérémonies religieuses suffisait à la gloire de l'instituteur qui ne recevait pas, pour ce travail, d'autre salaire. Ce contact avec l'église lui valait aussi de sonner la cloche pour les Angelus le matin, le midi et le soir ; et de préparer les enfants » en nombre suffisant pour les cérémonies religieuses. « . En 1825, la commune achète l'emplacement actuel parce qu'il est » au milieu du village, en face de l'église et sous les yeux de M. le Curé à qui la surveillance de l'école appartient. » L'école est bâtie en 1848, gardant toutefois une portion de l'ancienne maison de Mme Alliot, fille de M. Boitel, qui était instituteur en 1792. En 1868 une cloison dans la classe permet la séparation des sexes, et sept ans plus tard il y aura deux instituteurs : le maître et sa femme.

Guerre de religion

En 1563 Meaux est agité par les troubles religieux. Les habitants apprennent que des huguenots se sont réfugiés au château de Signets où commande et réside Jean de la Haye. Un détachement de soldats fait une sortie avec une pièce d'artillerie et se dirige sur Signets. Le château est assiégé. Les huguenots se rendent sous promesse d'être bien traités. Cela ne les empêche pas d'être conduits à Meaux où Jean de la Haye et ses compagnons sont étranglés et pendus en mars suivant. Nicolas de la Haye, son fils, ne quitte pas Signets et reste huguenot. En 1568, le capitaine Quentin, de la garnison de Meaux, passant par Signets avec vingt-cinq soldats, veut forcer sa demeure, mais la défense tue deux soldats et en blesse d'autres. Quelques années plus tard, 23 Juin 1592, entre Signets et Montceaux, la garnison de Crécy attaque un corps de Wallons et de Flamands. Il y a des morts de part et d'autre.

Occupations

En 1814, la commune de Signy-Signets fut occupée par les Alliés et dut fournir bêtes à cornes, pain, etc? En retour, le Conseil municipal, se conformant à une ordonnance du Préfet, répartit entre les divers fournisseurs, le 16 juin 1816, la somme de 1674 Fr. 88, c'est-à-dire environ le tiers de ce qu'on devait à chacun. Du 13 septembre 1870 au 21 mars 1871, la commune est encore occupée par les allemands, qui y firent force réquisitions, qui atteignent 102140 fr. En 1864, la ville de Paris établit le canal de dérivation de la Dhuis. Faut-il aussi compter comme occupation, de la maladie alors, le choléra de 1832 qui valut à la commune 78 sépultures en quelques mois ?

Famine

En 1693, le curé qui tient les registres de l'état civil note que Bossuet, alors évêque de Meaux, se plaint de l'église qui menace ruines, l'interdit et prescrit des réparations. Il parle aussi de la famine qui sévit : » depuis août de l'année dernière 1693 jusqu'à ce jour 7e de juin 1694 le blé a été très cher et pendant toute cette année il a valu jusqu'à 50 livres le

setier de Paris et le beau blé a été vendu 650 livres le muid de Paris. La livre de pain valait 5 sols œ et il n'était pas bon. Le vin fut également rare et cher. On ne voyait plus d'ivrognes, mais aussi comme le blé était hors de raison et d'une cherté inouïe, les hommes mouraient de faim et pour prolonger leur vie misérable mangeaient l'herbe des prés, sans avoir le moyen de la pouvoir assaisonner avec du sel ni la manger avec du pain. Les parents arrachaient des mains de leurs enfants le pain qu'on leur donnait. « . Il faudra à nouveau réparer l'église, le clocher et le presbytère en 1758 et pour cela il faut vendre du bois.

Vie religieuse

Il semble que toujours Signy-Signets fut assez fidèle aux devoirs religieux. L'ordonnance du Maire, datée du 19 janvier 1819 semble le montrer : » Nous, Maire de la commune de Signy-Signets, faisons savoir aux habitants de cette commune, que le 21 janvier, époque douloureuse, des regrets pour tous les français de la mort du roi Louis XVI, il sera fait un service expiatoire auquel tous les habitants doivent prendre une vive part. A l'occasion de cette cérémonie funèbre qui aura lieu le dit jour 21 janvier, 10 heures précises du matin, dans l'église de cette commune, nous avons arrêté ce qui suit : Art. 1. – Il est défendu de travailler pendant le service dans tout l'intérieur de cette commune, sus quelque prétexte que ce soit. Art. 2. – Tous jeux et divertissements quelconques sont expressément défendus pendant tout le cours de la journée. Art. 3. – Le présent arrêté sera publié et affiché de la manière accoutumée. Le compte rendu de la mission de 1829, qui pourtant eut lieu en février, va aussi en ce sens : » Pendant tout le cours de la Mission, tous les habitants, à l'exception d'un très petit nombre, ont assisté à tous les exercices malgré l'excès de neige et du froid qui a été très grand et du mauvais temps de la saison. » Aussi Monseigneur » l'Évêque ayant eu connaissance du zèle que tous ces bons habitants avaient mis à profiter de la Mission a voulu, pour leur donner une preuve de l'intérêt qu'il leur porte et de sa satisfaction, venir lui-même présider à la cérémonie de la clôture. » Et ce sera lui qui bénira la Croix. D'autres croix seront aussi plantées sur la paroisse. Le 15 mai 1928 les cultivateurs relèvent la Croix de Signy. Le 28 mars 1930 est bénite la Croix des Perdriets. La Vierge aussi protège la paroisse, non seulement l'église lui est dédiée sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption, mais aussi en 1859 la paroisse fut consacrée au Saint et Immaculé C?ur de Marie, refuse des pécheurs.

Révolution

L'union de nos deux paroisses va devenir effective avec la Révolution. Le 30 septembre 1790 une seule municipalité est élue à Signy, groupant les deux communes. Mais l'entente n'était peut-être pas tellement cordiale puisqu'en 1792 deux municipalités sont élues. Il faudra un décret pour unir, désormais officiellement les deux communes et obliger à de nouvelles élections qui doivent avoir lieu dans l'église de Signy le 13 septembre 1792. Les biens appartenant à la Fabrique des deux églises vont alors être vendus : – Les Perdriets, siège d'un ancien fief, propriété de l'Abbé de Saint-Faron à Meaux. – Des terres appartenant aux Minimes des Crégy. – Le Plessis des écoliers, appartenant au Collège du Cardinal Lemoine. Le 3 floréal an II, le citoyen Marie, entrepreneur de bâtiments, achète le presbytère de Signy pour 3975 livres et l'église de Signy avec le cimetière y attenant pour 2700 livres. Le 8 fructidor an IV le presbytère de Signets est acheté par Jean-Louis Eloy pour 1800 livres. Le

curé de Signy, M. Maréchal, qui le 27 mai 1791, prête le serment avec restriction, se voit retiré de ses fonctions et la cure est déclarée vacante par le Département. En 1793, Charles-Joseph Raoult est en place comme curé.

MAIRIE

5 place de l'Eglise
77640 SIGNY-SIGNETS

01 60 24 59 50

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie